

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 16.12.2019

L'an deux mil dix-neuf, le 16 Décembre à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil » de la Mairie, sous la présidence de Mr Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	P	MASSE Stéphane	P	MOREL Aline	P
HELUIN Pascal	P	ADAM Jean-Marie	P	BEAUDOIN Aurélie	A
DELESQUE Cyrille	P	LEBLANC Isabelle	P	CARPENTIER Jean-Joseph	P
BOUIC Fabienne	E	DELATTRE BUTIN Elodie	E	BARNABE Christian	E
MAILLET Maryline	P	FERAY Patrick	A		

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 10.12.2019

Nombre de conseillers

- en exercice : 14

- Présents : 9

- Votants : 11

Secrétaire de séance : M. Pascal HELUIN

Pouvoirs : - M. Christian BARNABE donne pouvoir à M. Jean-Marie ADAM,
- Mme Fabienne BOUIC donne pouvoir à M. Etienne DELARUE.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21.10.2019.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21.10.2019.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour :

- Communications du Maire

1) Communauté de Communes Terroir de Caux :

- Siège des futurs locaux : la commune est un site parmi 6 autres sites, mais elle propose 2 ou 3 lieux d'implantation.

- Maison Médicale : la réunion avec les professionnels de santé et architectes a permis d'aborder les surfaces nécessaires et la disposition des locaux nécessaires à chaque praticien.

- Panneaux publicitaires Rue du Président Coty, Rue du Dr Etienne Bourgoix et Route de Dieppe : les tranchées et les supports sont prêts, l'installation devrait suivre. Ils seront allumés en même temps que l'éclairage public

2) Recrutement - Accueil de la Mairie : Mme GRENIER actuellement en arrêt maladie et partant en retraite au 01.04.2020, Mme CANU a repris la comptabilité de la commune. Mme BOUST a donc repris le poste vacant à l'accueil et Mme VIGREUX a été recrutée afin de prendre en charge le service des cartes d'identité et des passeports, permettant l'ouverture du service le samedi matin. Les contrats de Mme BOUST et de Mme VIGREUX se terminant le 31.12.2019, Monsieur le Maire propose la mise en stage de Mme BOUST, le renouvellement du contrat de Mme VIGREUX jusqu'au 30.06.2020 et la réouverture du secrétariat au public le jeudi après-midi. Le Conseil Municipal valide à la majorité (une abstention) la proposition de Monsieur le Maire.

3) Formation « Lutte Incendie » : cette formation organisée à Bacqueville en Caux par le CNFPT d'une demi-journée composée d'une partie théorique et d'une partie pratique a été suivie le 10.12.2019 par 8 agents communaux (Mme BEAUPERE, M. LANGLOIS, M. MOREL, Mme CANU, Mme DUBUC, Mme VIGREUX, Mme BOUST et Mme REMY).

- Projet de création d'une chambre funéraire

Le 15.10.2019, M. Sébastien DELESQUE, gérant de la SARL Pompes Funèbres DELESQUE a déposé en Préfecture un dossier de demande de création d'une chambre funéraire dans un bâtiment existant 7 Route de Dieppe. Cette chambre funéraire se compose :

- d'une salle d'accueil avec 2 sanitaires,
- d'une salle de détente avec sanitaire PMR et distributeurs de boissons chaudes et froides,
- de 3 salons de présentation des corps,
- d'une salle de préparation des corps,
- d'une salle de cérémonie.

Conformément aux dispositions de l'article R.2223-74 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis du Conseil Municipal doit être sollicité sur ce projet et la délibération transmise aux services de l'Etat dans deux mois à réception du dossier soit avant le 09.02.2020. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet présenté ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire pour les agents CNRACL et IRCANTEC

Le Contrat AXA actuellement en cours arrive à échéance le 31.12.2019. Il permet à la commune d'être indemnisée :

- pour les agents CNRACL (fonctionnaires effectuant 28/35^{ème} ou plus) : en cas de décès, accident du travail, Longue Maladie/Longue Durée, Maternité, Maladie ordinaire avec franchise de 15 jours par arrêt. Le taux proposé est de 7.40%, identique à l'année passée.
- pour les agents IRCANTEC (agents contractuels ou fonctionnaires effectuant moins de 28/35^{ème}) : en cas d'accident du travail, Grave Maladie, Maternité, Maladie ordinaire avec franchise de 15 jours par arrêt. Le taux proposé est de 1.35%, identique à l'année passée.

Monsieur le Maire précise que la nouvelle proposition a été adressée par mail à la commune le 18.11.2019. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire ce contrat pour une année, afin de pouvoir lancer une consultation pour le renouvellement du contrat l'an prochain.

- Commission « Travaux – Voiries, Cimetières »

1) Rue du Dr Etienne Bourgoix : la commission s'est rendue sur place en présence de M. LOUIS de la Direction des Routes le 12.12.2019. Elle propose la mise en place de 4 ralentisseurs (comme ceux en place sur la commune de Fontaine le Dun) avec le risque d'importantes nuisances sonores pour les riverains. La Commission propose le remplacement de la ligne discontinue en une ligne continue, la pose de barrières devant la propriété de M. LEBECQ afin de supprimer le stationnement « sauvage » à cet endroit, de prévoir une réunion avec les riverains et de lancer une étude en 2020. Le Conseil Municipal valide l'ensemble de ces propositions.

2) 17 Bis, Rue de la Libération : suite à la demande d'un riverain concernant la gestion des eaux de pluie venant de la route et la matérialisation d'une place de stationnement, la commission s'est rendu sur place le 12.12.2019. La Commission lui recommande de gérer ses eaux sur sa parcelle et n'a pas répondu à sa demande de place de stationnement.

3) Rue du Clos de l'Aiglerie - Accès Maison Médicale : la commission s'est rendue sur place en présence de M. LOUIS de la Direction des Routes le 12.12.2019. Un plan avait été réalisé par Viatech et a été validé par la commission sans l'avis de Carrefour Contact qui n'a toujours pas apporté de réponse écrite à la demande de la commune d'achat de terrain qui permettrait d'harmoniser les besoins de circulation et d'accès nécessaires à la commune et à Carrefour Contact. Le Conseil Municipal prend acte des démarches engagées et charge la Commission de suivre ce dossier.

4) Place du Général de Gaulle - Maison de Services Publics : la commission s'est rendue sur place en présence de M. LOUIS de la Direction des Routes le 12.12.2019. Le projet de passage surélevé et de réalisation d'un parking PMR sur le côté de la voie d'accès latérale de la Poste a été validé par la Direction des Routes et la Commission. Le coût du projet est de 10 000 € HT pris en charge à hauteur de 60 % par la CCTC, soit un reste à charge de 4 240 € HT pour la commune. Le Conseil Municipal valide cette proposition à la majorité (une abstention).

5) Logement 1, Rue du Tilleul : les travaux ont été arrêtés suite aux intempéries.

6) Rue Augustin Mouquet : les marquages au sol réalisés Rue Augustin Mouquet et à l'angle de la Rue Jules Morel permettent aux riverains de se garer correctement et une circulation sécurisée des piétons.

7) Aménagement Route d'Ablemont : le marquage au sol pour le cheminement « piétons » a été réalisé Route d'Ablemont. Il manque un marquage pour rejoindre le parcours et un problème d'écoulement d'eau subsiste.

8) Rue des Martel : l'entreprise EUROVIA a démarré les travaux ce jour et l'avancement du chantier sera fonction de la météo.

9) Chemin Impasse de la Fermette : possibilité de rouvrir l'accès à la Route de Varenville grâce à l'aménagement de deux passages piétons.

10) Vente d'enrobé à froid : la commune de Bois Robert a sollicité Monsieur le Maire sur la possibilité de lui vendre 1 m³ d'enrobé à froid. Cette pratique ayant déjà eu cours avec la commune de Lammerville, Monsieur le Maire a accepté cette demande et vendu 1 m³ d'enrobé à froid à la Commune de Bois Robert pour un montant de 129.60 € TTC.

11) Carrefour de Varenville / RD 107 direction Omonville : la commission souligne un problème de terre sur la route lors de fortes pluies. Le Conseil Municipal rappelle qu'en cas d'accident, c'est l'assurance de l'agriculteur en cause qui sera saisie.

- Commission « Travaux – Bâtiments »

1) Création de locaux d'Accueil collectif de mineurs et vestiaires du Tennis couvert : la consultation a été lancée le 01.10.2019 et les entreprises devaient déposer leurs offres le 30.10.2019 à 16h. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 06.11.2019 à 9h en présence des cabinets En Act et Arcaade afin de procéder à l'ouverture des plis. Le lot n°4 « Menuiseries intérieures - Cloisons - Plafonds suspendus » ne comptait qu'une seule offre. La Commission s'est réunie à nouveau le 22.11.2019 afin d'analyser les offres reçues. Suite à cette analyse, l'offre concernant le lot n°4 « Menuiseries intérieures - Cloisons - Plafonds suspendus » a été jugée inappropriée car supérieure de 43% à l'estimation de base. Une consultation a donc été relancée pour ce lot et les candidats ont jusqu'au 08.01.2020 pour transmettre leur offre sur le site de l'adm76.

2) Logements de Pierreville :

- Concernant l'aile Droite, les nouveaux locataires, M. MOREL et Mme CARLUS ayant emménagé et ayant alerté la Mairie d'une fuite dans leur logement, Monsieur le Maire a validé le devis de l'entreprise DELAMOTTE d'un montant de 2 800.77 € TTC.

- Concernant l'aile Gauche, les entreprises DELAMOTTE et RENAULT ont remis un devis et nous sommes toujours dans l'attente de celui de l'entreprise LAMOUR à ce jour. Monsieur le Maire propose de prévoir les travaux au budget 2020. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

3) Chaudière de la Salle de Pierreville : la chaudière a été mise en place par l'entreprise Michel LECLERC. Des devis ont été demandés pour le remplacement d'un circulateur (élément distinct de la chaudière) : Ets

Michel LECLERC 1401,92 € TTC, En vert la Terre 966,86 € TTC. La Commission va se renseigner pour comprendre ce qui justifie cet écart de prix.

- Commission « Eau – Assainissement – Urbanisme »

1) Résultat Appel d'Offres - Rue aux Loups : trois consultations avaient été lancées Les entreprises avaient jusqu'au 28.11.2019 pour transmettre leurs offres.

- Marché de travaux de renouvellement et de renforcement de l'alimentation en eau potable de la Rue aux Loups. 5 entreprises ont répondues : SAT, STURNO, SOGEA, VEOLIA et EHTP.
- Marché de prestations topographiques. Seul le bureau d'études Euclid Eurotop a répondu.
- Marché de prestation géotechnique. 2 entreprises ont répondues : ECR et GINGER CEBTP.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 11.12.2019 afin de procéder à l'analyse des offres. Suite à cette analyse, elle propose au Conseil Municipal de retenir les entreprises suivantes :

- Marché de travaux : EHTP pour un montant de 227 702,50€ HT en offre de base,
- Marché de prestations topographique : EUCLYD EUROTOP pour un montant de 1 645 € HT,
- Marché de prestations géotechniques : ECR pour un montant de 5 700€ HT.

Le Conseil Municipal approuve le choix des entreprises citées ci-avant et autorise Monsieur le Maire :

- à procéder auprès des organismes concernés, aux demandes de subventions
- à signer les marchés avec les entreprises et l'ensemble des pièces nécessaires à leur mise en œuvre.

Il précise que la Commune devra être associée par la CCTC au suivi des travaux car la compétence Eau et Assainissement sera transférée à compter du 01.01.2020.

- Commission « Informations : Bulletin Municipal – Internet »

1) Bulletin municipal de janvier : Il est presque terminé et cela sera le dernier de la mandature.

2) Plan de la commune : Son édition est faite et 1500 exemplaires ont été livrés. Ils seront distribués :

- Par les agents municipaux :

- * A l'ensemble des habitants de la commune avec le bulletin municipal de Janvier (900 exemplaires),
- * Aux 8 commerçants et artisans Bacquevillais ayant pris un espace publicitaire (10 exemplaires chacun). Sont concernés : Axa, l'Agence immobilière « Expert immobilier commerce », Maître Giorgi, Clémentine Coiffure, la Sarl David, la boulangerie Corruble, l'Amaryllis, la pharmacie Thibous (80 exemplaires au total).

- Par les membres de la commission :

- * A la bibliothèque (25 exemplaires),
- * A la Maison France Service de Bacqueville (25 exemplaires),
- * Aux offices du tourisme de Quiberville, Auffay et Dieppe (25 exemplaires chacun soit 75 au total),
- * Aux 3 commerçants et artisans hors commune ayant pris un espace publicitaire (5 exemplaires chacun). Sont concernés Proventil à Dieppe, Renault couverture et le garage Lavice à Luneray (15 exemplaires au total).

Compte tenu de ce qui a été et va être distribué, il restera environ 350 exemplaires. Ils seront déposés en mairie et remis par le secrétariat aux visiteurs de passage, aux nouveaux habitants et aux personnes qui en feraient la demande.

Le Conseil Municipal demande aux agents de ne pas distribuer jusqu'au dernier numéro et d'en conserver au moins une dizaine d'exemplaires pour le prochain recensement.

- Commission « Foires – Marchés – Fêtes – Loisirs – Culture »

1) Marché de Noël 2019 : de 10h à 20h, 22 exposants et 7 associations étaient présents. 3 tombolas gratuites ont eu lieux, les lots étaient offerts par les exposants et associations. Le Père Noël est venu vers 17h, avec

une distribution de bonbons. Suite à la tempête de la nuit de jeudi 12.12.2019, l'installation mise en place (chapiteau et sas d'accès) a été arrachée par le vent. Tous les exposants ont tout de même pu être accueillis dans la salle des fêtes, la salle de réunions et le hall de la Mairie.

2) Décorations de Noël : la Commission en concertation avec les agents communaux ont décidé d'installer une forêt de sapins et une crèche sur le parvis de la Mairie. Pierreville a également été décoré : guirlande lumineuse au niveau du carrefour près de l'ancienne école, un sapin et des bonhommes de neiges en dessous de la guirlande.

3) Passage de camion outillage : le 14.10.2020, le 12.11.2020, le 26.11.2020 de 15h à 18h.

4) Rallye de Dieppe 2020 : le 48^{ème} rallye de Dieppe aura lieu 8,9 et 10.05.2020. Les essais auront lieu le 08.05.2020 après la foire agricole et les épreuves le 09.05.2020 toute la journée (3 passages de 10h à 20h). Le circuit pour la commune sera identique à celui de l'an passé.

5) Demande de la Boucherie ALARD de Longueville sur Scie : M. ALARD a déjà installé son camion lors du marché du Mercredi et demande la possibilité de s'installer sur la place le samedi matin à l'entrée principale, parking côté Crédit Agricole de 8h à 12h30. La Commission est favorable à cette demande, la commune n'ayant plus de boucherie sur la Place. Le Conseil Municipal valide cette demande jusqu'à l'éventuelle installation d'une autre boucherie sur la commune.

6) Bibliothèque : la CCTC offre des bibliothèques de rue aux bibliothèques des communes membres. La Commission souhaite en obtenir deux afin d'en installer une sur Bacqueville et une sur Pierreville. Le Conseil Municipal valide la proposition de la Commission.

- Questions diverses

1) Mme Camille BOUST et M. Sébastien SAULOT invitent les membres du Conseil Municipal à leur mariage le 27.06.2020 en l'Eglise Saint Martin de Sotteville sur Mer.

2) Secours Populaire Français : remerciements pour la subvention accordée au titre de l'année 2019.

3) Défibrillateur : la batterie a été changée le 28.11.2019 pour un montant de 210 €. M. CARPENTIER a également contrôlé les autres éléments du défibrillateur. Le Conseil Municipal remercie M. CARPENTIER.

4) Eclairage public en panne Rue Saint Eutrope, Impasse Saint Blimont et Impasse de la Sente aux Bois.

5) Téléthon : remise du chèque le 13.01.2020 Salle de réunions.

6) Mutualia : M. ADAM signale qu'il n'arrive pas à obtenir les nouveaux tarifs et demande s'il faut signer une nouvelle convention de partenariat.

7) Mariage M. David GAFFE : M. DELESQUE signale un problème avec le secrétariat concernant la demande de mariage faite par M. GAFFE le 09.12.2019 pour une cérémonie le 31.12.2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.